

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	08.03.2019			DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission Loi sur cantonale sur l'aménagement du territoire		Lié à :(obligatoire) ad 18.018
Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT)		
(Amendement initialement déposé par le groupe socialiste)		
Contenu :		
Article 13, alinéa 1, lettre a		
a) une conception directrice <u>et le projet de territoire, qui lient</u> le Conseil d'État après avoir été <u>approuvés</u> par le Grand Conseil ;		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Johanne Lebel Calame, présidente de la commission		
Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :